

**Délibération 2025-023**

**SEANCE DU 10 AVRIL 2025**

Date de la convocation : 04 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 16

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi dix avril, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, HAVARD Georges, HAIRON Josiane, RIES Stéphanie, GALLUET Bruno, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, VASSELIN Denise, BEHELLE Antony.

**Pouvoirs :** LEVOYER Thérèse (pouvoir à HAIRON Josiane), LEJOLLY Annie (pouvoir MAUGER Sylvie), BURNEL Sébastien (pouvoir HAVARD Georges), OHEIX Yoann (pouvoir LACOLLEY Daniel), MAUROUARD Arnaud (pouvoir VASSELIN Denise).

**Excusés :** LELANDAIS Guillaume, LELUBEZ Marlène, TRAVERT Dominique.

**Secrétaire de séance :** BEHELLE Antony.


**Objet : BUDGET ANNEXE ANCIENNE DISTILLERIE – AFFECTATION DU RESULTAT 2024**

Le Conseil Municipal, après avoir constaté le résultat du compte financier unique 2024 du budget annexe Ancienne Distillerie de la commune, à savoir :

Résultat de l'exercice	-9 729,13
Résultat antérieur reporté	69 062,02
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>59 332,89</b>
solde section d'investissement	81 705,08
besoin de financement	0,00
<b>Affectation</b>	<b>59 332,89</b>

Après en avoir délibéré et procédé au vote, décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- c/002R – résultat de fonctionnement reporté .....59 332.89 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
  
Eric BRIENS

